
Projet d'établissement 2023-2027

Lycée Saint-John Perse - Pau

Présenté au conseil d'administration le 22/06/2023

LYCÉE SAINT-JOHN PERSE

2 rue Jules Ferry- **64000 PAU**
Tel : 05 59 62 73 11- Fax : 05 59 32 26 80

<https://www.lycee-saint-john-perse.fr>

E-mail : Ce.0641732K@ac-bordeaux.fr

Projet d'établissement 2023-2027

Lycée Saint-John Perse - Pau

Préambule

Le projet d'établissement, tout en s'inscrivant dans les orientations et objectifs académiques (égalité des chances, formation des citoyens du XXIème siècle, amélioration de la qualité de vie à l'école) et nationaux, est l'expression de l'autonomie de l'établissement dans ses choix pédagogiques et éducatifs.

Ce projet, qui vise à rassembler la communauté éducative autour d'ambitions communes, propose des pistes de travail qui répondent aux caractéristiques et problématiques du lycée mises en évidence lors de l'évaluation du lycée conduite au cours de l'année 2021/2022.

Trois grands axes de travail sont définis :

Axe 1 : Développer une dynamique collective

Objectif 1. Mettre en valeur le potentiel et les caractéristiques de l'établissement.

Objectif 2. Construire une politique pédagogique et éducative partagée

Objectif 3. Maintenir voire renforcer l'alliance éducative avec les parents.

Objectif 4. Renforcer l'identité collective et la qualité de vie au sein du lycée.

Axe 2 : Assurer la réussite du parcours scolaire et donner de l'ambition à tous les élèves

Objectif 1. Prendre en compte les besoins et les capacités des élèves

Objectif 2. De bac - 3 à bac +3, rendre les parcours d'orientation lisibles et fluides.

Objectif 3. Elargir l'horizon scolaire des élèves et étudiants

Objectif 4. Prévenir et traiter l'absentéisme et le décrochage

Objectif 5. Optimiser la prise en charge des élèves à besoins spécifiques

Axe 3 : Mettre en confiance et conduire les élèves à l'autonomie

Objectif 1. Offrir aux élèves un cadre structurant et accueillant

Objectif 2. Soutenir et valoriser la démocratie lycéenne

Objectif 3. Développer les actions de prévention, de responsabilisation et autres formes d'engagement lycéen

Axe 1. Développer une dynamique collective au sein de l'établissement

Objectif 1. Mettre en valeur le potentiel et les caractéristiques de l'établissement.

- Mettre en avant les spécificités de l'établissement (Pôles linguistique, sportif et tertiaire).
- Favoriser et valoriser l'ouverture internationale du lycée en s'appuyant sur son pôle linguistique
- Valoriser le pôle tertiaire (STMG et BTS) au sein de l'établissement et du territoire

Actions, moyens et méthodes :	Suivi et indicateurs
<p>Pôle sportif</p> <p>Obtenir des labellisations. Exemple : sections d'excellence sportives lorsque cela est possible. Faire vivre ces dispositifs autour des coordonnateurs</p> <p>Formaliser par des conventions renouvelées les partenariats avec nos différents partenaires du mouvement sportif</p> <p>Faire vivre le label « Génération 2024 »</p> <p>Créer du lien entre les activités de l'association sportive et les partenaires sportifs</p> <p>Valoriser les résultats et les réalisations des jeunes sportifs</p> <p>Mettre en place un protocole clair et transparent pour le recrutement en classe promosport dans le respect des procédures d'affectation académique</p>	<p><i>Taux d'attractivité de l'établissement.</i></p> <p><i>Labellisations obtenues (nombre et nature)</i></p> <p><i>Conventions et partenariats actifs (nombre)</i></p> <p><i>Nombre d'actions mises en place</i></p> <p><i>Protocole existant et porté à la connaissance des familles et partenaires</i></p>
<p>Pôle linguistique</p> <p>Promouvoir les sections linguistiques et les langues vivantes enseignées au lycée (information en direction des familles, des élèves et établissements)</p> <p>Engager le lycée (post-bac et secondaire) dans les programmes d'échanges internationaux Erasmus, eTwinning ou autres pour favoriser les échanges et les mobilités.</p> <p>Développer les projets et partenariats pédagogiques autour des langues vivantes.</p> <p>Poursuivre les interventions d'assistant-e-s de langues vivantes</p>	<p><i>Nombre d'actions de promotions</i></p> <p><i>Nombre et nature des dispositifs mis en place</i></p> <p><i>Nombre d'assistant-e-s</i></p>
<p>Pôle tertiaire</p> <p>Mettre en place des actions et projets pédagogiques d'excellence pour les élèves du pôle tertiaire (exemple : concours de l'excellence économique...)</p> <p>Proposer des projets permettant d'impliquer pour les valoriser les élèves du pôle tertiaire dans la vie de l'établissement</p> <p>Poursuivre la mise en place de partenariats avec les acteurs économiques locaux ou leurs représentants Mieux communiquer autour des actions mises en place.</p> <p>Mener une réflexion pour proposer la création d'une voie d'excellence type CPGE (prépa D1 ; Droit et Economie) en association avec le collège de droit de l'UPPA.</p> <p>Poursuivre le partenariat avec le GRETA-CFA Aquitaine pour les formations tertiaires</p>	<p><i>Nombre d'actions - projets et taux d'élèves concernés</i></p> <p><i>Nombre et natures de partenariats mis en place et communications.</i></p> <p><i>Suivi du travail mis en œuvre</i></p> <p><i>Nombre d'actions portées par le GRETA en partenariat avec le lycée</i></p>

Objectif 2. Construire une politique pédagogique et éducative partagée

- Poursuivre le travail initié afin qu'à terme, toutes les instances remplissent leur rôle dans le cadre d'un pilotage où tous les acteurs de l'établissement interviennent
- Assurer un suivi de l'action du lycée à partir d'indicateurs partagés

Actions, moyens et méthodes :	Suivi et indicateurs
<p>Poursuivre la mise en œuvre d'un pilotage collaboratif et participatif où l'ensemble des membres de la communauté éducative est concerté régulièrement, qui s'appuie sur des instances décisionnelles telles que le conseil pédagogique ou le conseil d'administration, chacun dans leur limite de compétence.</p> <p>En plus du conseil pédagogique, mettre en place un groupe de travail préparant les questions pédagogiques importantes avant présentation au conseil d'administration</p> <p>Recueillir l'avis des personnels et usagers par le biais des instances mais aussi en élargissant la concertation (réunions, groupes de travail, sondages...°</p> <p>Autour de la CHS, actualisation du diagnostic de sécurité, registre RGPD, DUERP...</p> <p>Assurer le suivi de l'action de l'établissement à partir d'indicateurs partagés et en mettant en place l'ensemble des outils marquants à ce diagnostic.</p>	<p><i>Suivi du nombre de réunions des instances</i></p> <p><i>Nature des concertations et des sujets traités</i></p> <p><i>Suivi de la réalisation des documents</i></p> <p><i>Existence de bilans de fonctionnement annuels réalisés à partir des objectifs fixés par le projet d'établissement.</i></p>

Objectif 3. Maintenir voire renforcer l'alliance éducative avec les parents

- Mettre en place des relations de confiance et de travail avec les familles

Actions, moyens et méthodes :	Suivi et indicateurs
<p><i>Décryptage systématique du fonctionnement du lycée aux usagers (explication des contraintes dans les documents d'inscription, simplification des procédures, charte des conseils de classe...).</i></p> <p><i>Renforcer la communication en direction des parents (échéances, des événements clés de la vie du lycée et de la scolarité de leurs enfants,...)</i></p> <p><i>Organiser des réunions de parents en début d'année scolaire pour les familles des entrants en 2^{nde} ; à mi-trimestre pour les 1^{ere} et terminales.</i></p> <p><i>Mener une réflexion sur l'organisation des réunions afin de favoriser la présence des familles moins mobilisées, notamment en voie technologique.</i></p> <p><i>Faciliter le travail des fédérations représentatives des parents d'élèves au sein de l'établissement (Accueil, diffusion des informations, aide aux élections...)</i></p> <p><i>Inviter et associer systématiquement les parents à toutes les manifestations de promotion du lycée et de ses formations ou de valorisation des travaux et réussites des élèves.</i></p>	<p><i>Nombre d'actions, et documents proposés</i></p> <p><i>Réunions existantes.</i></p> <p><i>Partenariat effectif avec les associations de parents d'élèves (recensement des actions mises en place).</i></p> <p><i>Actions proposées.</i></p>

<p><i>Poursuivre les réunions d'information sur l'orientation à destination des parents d'élève en développant notamment celles sur le choix des spécialités..</i></p> <p><i>Poursuivre la personnalisation de la remise des bulletins trimestriels du 1^{er} trimestre aux élèves de seconde</i></p> <p><i>Familiariser les familles qui en ont besoin avec les outils de communication du lycée (Pronote, Site internet, Services Educonnect...).</i></p>	<p><i>Réunions existantes et nombre de familles présentes</i></p> <p><i>Suivi du nombre de parents aux diverses réunions et rencontres</i></p>
---	--

Objectif 4. Renforcer l'identité collective du lycée et la qualité de vie.

- Consolider le travail permettant de renforcer l'identité collective du lycée.
- Développer le sentiment d'appartenance à l'établissement
- Maintenir voire améliorer la qualité de vie au lycée.

Actions, moyens et méthodes :	Suivi et indicateurs :
<p><i>Encourager des temps conviviaux et festifs (repas de Noël avec concert, temps fort des terminales, valorisation des talents...)</i></p> <p><i>Faire vivre la mixité sociale au lycée en réduisant les écarts ou en tissant des liens notamment entre la voie générale et la voie technologique</i></p> <p><i>Poursuivre les efforts réalisés sur la communication au sein de l'établissement et vers l'extérieure pour tisser du lien entre les différents acteurs de la vie de l'établissement et valoriser le travail réalisé. (lettre hebdomadaire, site internet, réseaux sociaux...)</i></p> <p><i>Poursuivre le travail en relation avec la Collectivité Territoriale pour établir un plan de rénovation des bâtiments, voire la construction de nouveaux équipements (salle polyvalente).</i></p> <p><i>Assurer au plus près le suivi l'entretien et le renouvellement des équipements scientifiques et numériques. Impliquer les différents acteurs dans les choix et le déploiement des matériels.</i></p> <p><i>Favoriser l'expérimentation de l'utilisation de matériels pédagogiques ou mobiliers innovants (ex : classe flexible...)</i></p> <p><i>Uniformiser et rationaliser l'équipement informatique dans toutes les salles du lycée : ordinateurs dans les salles de classe, connexion fonctionnelle, WIFI, projection interactive ou non ...</i></p> <p><i>Revenir progressivement à une politique de gestion et de prévision des postes d'enseignants conforme aux besoins de l'établissement en évitant de mettre les personnels dans des situations engendrant instabilité et précarité.</i></p> <p><i>Faciliter l'intégration des nouveaux personnels aux équipes (accueil, trombinoscopes...)</i></p> <p><i>Poursuivre la réflexion engagée sur le temps scolaire afin que la suppression des cours le samedi matin ne dégrade pas les conditions de vie et de travail dans l'établissement.</i></p>	<p><i>Suivi des manifestations ou actions organisées (nombre, nature, nombre de personnes concernées)</i></p> <p><i>Nombre et nature des actions et médias mis en place</i></p> <p><i>Sujets traités lors des rencontres avec les partenaires et prestataires – Projets mis en œuvre.</i></p> <p><i>Suivi du nombre de situations complexes</i></p> <p><i>Protocoles, outils et actions proposées</i></p> <p><i>Questionnaires de satisfaction sur la qualité de vie au lycée</i></p>

Axe 2. Assurer la réussite du parcours scolaire et donner de l'ambition à tous les élèves

Objectif 1. Prendre en compte les besoins et les capacités des élèves

- Prendre en compte la diversité et les besoins des publics accueillis au lycée.
- Consolider et exploiter l'accompagnement personnalisé
- Réduire les écarts entre la voie générale et la voie technologique STMG
- Lutter contre les difficultés scolaires.
- Mieux accompagner les étudiants de BTS

Actions, moyens et méthodes :	Suivi et indicateurs
<p><i>Mettre en place des dispositifs pour évaluer les besoins des élèves (Mieux exploiter les résultats des tests de positionnement à l'entrée de la 2^{nde}G, entretiens individuels ou collectifs des élèves en 2^{nde}, 1^{STMG}, BTS 1, bulletins de l'année précédentes...)</i></p> <p><i>Poursuivre l'accueil personnalisé de rentrée scolaire et l'intégration des élèves de 2^{nde}. et BTS 1^{ere} année. Mener une réflexion sur l'accueil des élèves en 1^{ere} STMG.</i></p> <p><i>Adapter la composition des groupes d'AP en fonction des besoins des élèves.</i> <i>Optimiser l'accompagnement personnalisé disciplinaire en le recentrant sur l'aide au travail personnel, les apprentissages fondamentaux et l'aide aux élèves en difficulté notamment en 2^{nde} et 1^{STMG} - AP</i> <i>Optimiser les moyens et l'organisation des emplois du temps pour faciliter la mise en œuvre de l'Accompagnement Personnalisé</i></p> <p><i>Mise en place de soutiens supplémentaires ou remise à niveau pour les élèves ou étudiants repérés en difficulté dès le début de l'année.</i></p> <p><i>Proposer aux enseignants volontaires d'intervenir lors des études pour l'accompagnement des élèves</i></p> <p><i>Mener une réflexion pour développer les dispositifs de tutorat ou de mentorat (secondaire et supérieur).</i></p> <p><i>Promouvoir des pratiques d'évaluation permettant de garantir l'égalité de traitement des élèves tout en renforçant l'estime de soi et le désir d'apprendre</i></p> <p><i>Inciter les équipes éducatives à se former pour renforcer la pertinence des actions menées dans le cadre de la personnalisation.</i></p> <p><i>Aménager les parcours et les formations dans le cadre de situations particulières (sportifs de haut niveau, décrocheurs...)</i></p> <p><i>S'appuyer sur la cordée de la réussite Bac Pro-BTS mise en place avec le lycée H Baradat pour faciliter l'adaptation des élèves issus de bac professionnel e BTS</i></p>	<p><i>Actions mises en place et élèves concernés</i></p> <p><i>Suivi de l'organisation de l'AP (moyens consacrés, classes et élèves concernés)</i></p> <p><i>Suivi des moyens consacrés, nombre d'élèves et d'enseignants concernés.</i></p> <p><i>Concertations mises en place – Evolution ou adaptation des protocoles.</i></p> <p><i>Suivi des formations.</i></p> <p><i>Nombre, nature et suivi des aménagements.</i></p> <p><i>Bilan du fonctionnement de la cordée.</i></p> <p><i>Taux d'accès de la 2^{nde} > bac</i></p> <p><i>Taux de réussite aux examens.</i></p>

Objectif 2. De bac – 3 à bac +3, rendre les parcours d'orientation lisibles et fluides.

- Elaborer un parcours de réussite pour chaque élève.
- Donner du sens aux études suivies par les élèves
- Elaborer un projet d'accompagnement à l'orientation dans l'optique de formaliser le "Parcours Avenir"
- Donner de l'ambition

Actions, moyens et méthodes :	Suivi et indicateurs :
<p><i>Effectuer la promotion des filières et enseignements auprès des élèves, des familles et des établissements de secteur (au-delà pour les BTS) par des participations aux salons, forums, réunions d'information, diffusion de plaquettes, d'articles, site internet...</i></p> <p><i>S'appuyer sur les ressources proposées par le CDI, l'apport des psychologues de l'éducation nationale et les outils numériques pour renforcer l'accompagnement et l'information.</i></p> <p><i>Pérenniser l'organisation de journées portes ouvertes.</i></p> <p><i>Pérenniser les heures d'accompagnement à l'orientation dans les emplois du temps des élèves et professeurs principaux.</i></p> <p><i>Expérimenter un livret de suivi individuel numérique permettant à chaque élève de construire et de suivre son projet d'orientation au cours de sa scolarité au lycée.</i></p> <p><i>Consolider voire renforcer l'ensemble des liaisons (collège/lycée, lycée/BTS, IUT et université) Favoriser les mini-stages de découverte des formations.</i></p> <p><i>Développer et formaliser les partenariats (article 1, DBGE, UPPA, IUT...)</i></p> <p><i>Multiplication des temps, diversification des opportunités et des cibles d'information sur l'orientation pre et post-bac (interventions des partenaires, d'anciens élèves, implication dans des dispositifs académiques ou départementaux...). Développer des interventions liées à l'orientation, favorisant l'égalité filles-garçons.</i></p> <p><i>Etendre à l'ensemble de l'établissement. Le forum des métiers et formations destiné aux élèves de STMG et BTS</i></p> <p><i>Mener une réflexion sur l'organisation d'un stage d'observation en entreprise pour les élèves de secondes qui pourrait être envisagé pendant que les élèves de terminale passent les épreuves de spécialités pendant le printemps de l'orientation.</i></p> <p><i>Stage d'observation en entreprise pour les élèves de 1STMG</i></p> <p><i>Mieux communiquer sur la voie technologique (particulièrement STMG), en direction des collèges et des élèves de seconde. (Interventions, mini-stages...) pour faire connaître les attendus (autant que possible, la STMG ne doit pas être choisie par défaut).</i></p> <p><i>Accompagner et suivre les inflexions de parcours et changements d'orientation (Passerelles...).</i></p>	<p><i>Suivi des manifestations ou actions organisées (nombre, nature, nombre d'élèves concernées)</i></p> <p><i>Flux d'élèves à l'issue de la 2^{nde} GT notamment répartition entre les séries de 1ères / taux de redoublement et de réorientation en fin de seconde en distinguant réorientation subie et réorientation souhaitée</i></p> <p><i>Indicateurs de poursuite et de réussite dans les différentes voies de l'enseignement supérieur</i></p>

Objectif 3. Elargir l'horizon scolaire des élèves et étudiants

- Valoriser le travail des élèves et leur donner de l'ambition.
- Favoriser l'ouverture culturelle, artistique et scientifique
- Favoriser l'ouverture internationale, vers l'insertion professionnelle et le monde socio-économique

Actions, moyens et méthodes :	Suivi et indicateurs
<p><i>Poursuivre et étendre à davantage d'élèves l'inscription à des concours ou projets d'excellence (Concours général, Olympiades, Prix de l'excellence économique...)</i></p> <p><i>Poursuivre le développement de projets artistiques et culturels en s'appuyant notamment sur les moyens mis à disposition par le Pass Culture ou de la Région Nouvelle-Aquitaine</i></p> <p><i>Encourager l'organisation de manifestations culturelles ou sportives notamment dans le cadre de projets de classe (2^{nde}/ STMG) ou de groupe.</i></p> <p><i>Assurer un meilleur suivi des projets d'éducation artistique, culturels et scientifiques (formation des enseignants et utilisation systématique de l'application Adage)</i></p> <p><i>Soutenir le développement et le fonctionnement des clubs (théâtre, cinéma, slam...)</i></p> <p><i>Favoriser la mise en place de projets à caractère scientifiques et de conférences,</i></p> <p><i>Favoriser la mise en œuvre de projets permettant de valoriser au sein de l'établissement le pôle tertiaire (voie technologique STMG et BTS).</i></p> <p><i>Favoriser les projets de découverte et de collaboration avec le monde professionnel. Mise en place de partenariats.</i></p> <p><i>Mettre en valeur et utiliser les ressources du CDI dans le cadre de la mise en œuvre des projets pédagogiques et éducatifs (expositions, communication...).</i></p> <p><i>Proposer des manifestations ou des actions permettant de valoriser le travail mené lors des différentes actions pédagogiques ou les talents des élèves (artistiques, sportifs...).</i></p> <p><i>Proposer des remises de récompenses, remise des diplômes...</i></p>	<p><i>- Liste des manifestations, calendrier et bilan</i></p> <p><i>- Nombre d'intervenants, classes concernées</i></p> <p><i>- Nombre d'actions et taux d'élèves impliqués</i></p> <p><i>- Bilan d'activité du CDI avec nombre d'actions proposées ou partagées</i></p> <p><i>Nombre et nature des manifestations, publics concernés.</i></p>

Objectif 4. Prévenir et traiter l'absentéisme et le décrochage scolaire

- Repérer dans l'établissement tous les élèves absentéistes et/ou en décrochage.
- Amener tous les élèves en terminale.
- Développer et adapter des dispositifs permettant l'accueil et le suivi des élèves décrocheurs

Actions, moyens et méthodes :	Suivi et indicateurs
<p><i>Utiliser des indicateurs précis de Vie scolaire afin de recenser les causes précises de l'absentéisme ou du décrochage et de suivre son évolution.</i></p> <p><i>Mise en place d'une commission interne (cellule de veille et de prévention) permettant de mobiliser rapidement les équipes dès le début de l'année en direction des élèves absentéistes pour proposer des solutions aux élèves concernés.</i></p> <p><i>Mener une réflexion au sein de l'établissement pour développer des pratiques incitatives à la présence en cours avec pour objectif la diminution de l'absentéisme à l'interne.</i></p> <p><i>Parallèlement aux mesures de prévention, mettre en place des protocoles définissant un système de punitions et de sanctions adaptées à l'absentéisme. Proposer un tutorat aux élèves absentéistes ou en cours de décrochage.</i></p> <p><i>Piloter la politique de lutte contre le décrochage avec le GPDS.</i></p> <p><i>Renforcer la liaison entre le GPDS d'établissement, le GPDS de district et les dispositifs académiques ;</i></p> <p><i>Proposer des actions à l'interne, en liaison ou non avec la MLDS – Réseau FOCALÉ. Ces actions mettront en place des démarches pédagogiques attractives et individualisées afin d'éviter la rupture scolaire.</i></p>	<p><i>Taux d'absentéisme.</i></p> <p><i>Taux d'abandon en cours de scolarité.</i></p> <p><i>Nombre d'élèves suivis par le GPDS – Suivi de leur devenir</i></p>

Objectif 5. Optimiser la prise en charge des élèves à besoins spécifiques

- Assurer l'accueil, l'accompagnement des élèves porteurs de handicap et de ceux à besoins particuliers
- Renforcer les liens et la communication entre les différents acteurs partie prenante des dispositifs particuliers (PPS, PAP, PAI).
- Faciliter l'accueil et l'accompagnement des élèves allophones

Actions, moyens et méthodes :	Suivi et indicateurs
<p><i>Travailler en collaboration avec les différents référents (MDPH, référente lycée inclusif,)</i></p> <p><i>Organiser au plus tôt (fin Juin ou début septembre) l'accueil des familles et des élèves à besoins spécifiques (visite de l'établissement, réponses aux questions).</i></p> <p><i>- Veiller à une bonne transmission des informations relatives aux différents plans d'accompagnement (PPS, PAP, PAI ou livret EIP), aux équipes éducatives.</i></p> <p><i>Veiller à la bonne mise en place des aménagements de la scolarité et des examens</i></p> <p><i>Proposer des temps de formation sur le handicap et les difficultés les plus fréquemment rencontrées par les élèves (dyslexie, dyscalculie, dyspraxie, dysorthographe...)</i></p> <p><i>Encourager l'usage d'outils et de ressources dédiées à l'inclusion scolaire (exemple : Plateforme Cap Ecole Inclusive)</i></p> <p><i>Faciliter les aménagements d'emploi du temps des élèves qui pourraient en bénéficier</i></p> <p><i>Dans les premiers mois de leur arrivée, aménager l'emploi du temps des élèves allophones en utilisant les ressources de l'Unité pédagogique pour élèves allophones du lycée Saint-Cricq</i></p> <p><i>Proposer un accompagnement spécifique en français aux élèves allophones</i></p>	<p><i>- Accueil réalisé et bilan.</i></p> <p><i>- Modalités de communication définies.</i></p> <p><i>- Suivi des plans d'accompagnement (nombre, efficience...)</i></p> <p><i>Suivi des formations (nombre, impact)</i></p> <p><i>- Aménagements réalisés. Nombre d'élèves concernés.</i></p> <p><i>Indicateurs de suivi des élèves allophones (nombre, accompagnements mis en place, résultats, orientation)</i></p>

Axe 3 Mettre en confiance et conduire les élèves à l'autonomie

Objectif 1. Offrir aux élèves un cadre structurant et accueillant

- Veiller à la cohérence et à la complémentarité des actions éducatives mises en place au lycée.
- Garantir une coordination forte et une grande cohésion des équipes pédagogiques et éducatives
- Prévenir la violence sous toutes ses formes.

Actions, moyens et méthodes :	Suivi et indicateurs
<p><i>Dans un cadre exigeant et rigoureux, développer un climat de bienveillance éducative et des pratiques prenant en compte la personne et pas seulement l'élève.</i></p> <p><i>Mettre en réflexion au travers du conseil pédagogique l'harmonisation des pratiques pédagogiques et éducatives en renforçant le travail en équipe</i></p> <p><i>En début d'année, faire intégrer les règles de scolarité du règlement intérieur par un travail avec les élèves (charte, lors de l'accueil à la rentrée, pendant l'heure de vie de classe...)</i></p> <p><i>Autour du règlement intérieur qui sera mis à jour régulièrement, veiller à la connaissance et au respect des procédures et protocoles (lutte contre le harcèlement...) par tous les acteurs de l'action éducative au lycée en harmonisant les pratiques.</i></p> <p><i>Année scolaire cadencée avec des temps d'évaluation programmés (Epreuves communes, « bac blanc »...) et des temps forts dans la scolarité (journées thématiques, concert de Noël, journée des terminales...)</i></p> <p><i>Mobiliser la communauté éducative en direction des élèves les plus fragiles (repérage, suivi, aide avec le fonds social....)</i></p>	<p><i>Suivi des actions visant à mieux faire connaître le règlement intérieur. Charte effective.</i></p> <p><i>Indicateurs de climat scolaire (incidents, retenues, sanctions...)</i></p> <p><i>Protocoles mis en place et bilans annuels</i> <i>Programme PHARE mis en œuvre</i></p> <p><i>Calendrier annuel des événements</i></p> <p><i>Nombre d'élèves aidés, actions de communication...</i></p>

Objectif 2. Soutenir et valoriser la démocratie lycéenne

- Développer la démocratie lycéenne
- Développer des instants et des lieux d'échanges et de partage.

Actions, moyens et méthodes :	Suivi et indicateurs :
<p><i>Visibilité, valorisation et soutien à la démocratie lycéenne et aux autres formes d'engagement lycéen.</i></p> <p><i>Développer la formation des délégués élèves.</i></p> <p><i>Renforcer l'accompagnement des adultes auprès des élus du CVL pour rendre pérenne la dynamique enclenchée et développer de nouvelles actions</i></p> <p><i>Mettre en place des stratégies pour renforcer l'implication des élèves de la voie technologique dans le fonctionnement de la Maison des lycéens et du CVL.</i></p> <p><i>Encourager le maintien et le développement des clubs portés par la MDL ou non (créneaux permettant l'organisation des clubs) et de l'association sportive (favoriser les actions de promotion de l'AS et prendre en compte les contraintes de l'AS dans la constitution des emplois du temps).</i></p> <p><i>Mener une réflexion sur la mise en place d'espaces de vie dédiés aux étudiants de BTS voire la création d'un bureau des étudiants.</i></p>	<p><i>Taux de participation des élèves aux élections.</i></p> <p><i>Taux de participation des représentants des élèves du CVL aux diverses réunions.</i></p> <p><i>Nombre et nature des actions dans lesquelles le CVL prend une place active.</i></p> <p><i>- Suivi des actions développées par ou avec la Maison des Lycéens Nombre de clubs et d'élèves inscrits à la maison des lycéens, dans les clubs et l'AS</i></p>

Objectif 3. Développer des actions de prévention, de responsabilisation et toutes formes d'engagement lycéen

- Eduquer les élèves et adultes à la santé l'hygiène et la sécurité
- Faire vivre les valeurs de la République
- Favoriser l'engagement des élèves individuellement et collectivement.

Actions, moyens et méthodes :	Suivi et indicateurs
<p><i>Proposer des projets d'éducation à la citoyenneté en favorisant la transmission des valeurs de la République (liberté, égalité, fraternité, laïcité, lutte contre les discriminations...)</i></p> <p><i>Réactiver le CESC pour établir le lien avec les programmes et les cours en mettant en place des actions de prévention répondant aux problématiques des élèves du lycée (santé, hygiène, éducation à la sexualité, égalité filles-garçons, prévention des addictions, citoyenneté, sécurité dans les transports, , sécurité routière ...)</i></p> <p><i>Mettre en place d'une démarche globale d'éducation au développement durable permettant aux élèves de comprendre les enjeux pour agir en acteur responsable, et de s'impliquer dans des actions concrètes, à l'échelle du lycée et en-dehors</i></p> <p><i>Développer les actions E3D pour engager visiblement le lycée dans une démarche permettant de viser l'obtention d'une labellisation E3D.</i></p> <p><i>Désigner un référent E3D auprès des éco-délégués pour accompagner la mise en œuvre d'actions E3D.</i></p> <p><i>Favoriser l'engagement des élèves dans la mise en œuvre d'actions de solidarité (option croix rouge...)</i></p> <p><i>Dans le cadre du parcours citoyen, former les élèves aux usages responsables du numérique. Mise à jour de la charte des usages au lycée .</i></p>	<p><i>Nombre et nature des actions mises en place dans le cadre du CESC ou non..</i></p> <p><i>Nombre d'élèves concernés</i></p> <p><i>Programme annuel ;</i></p> <p><i>Labélisation égalité filles-garçons</i></p> <p><i>Nomination d'un référent E3D</i></p> <p><i>Présence d'Eco-délégués.</i></p> <p><i>Nombres d'actions.</i></p> <p><i>Nombre d'élèves concernés.</i></p> <p><i>Suivi du processus de Labellisation.</i></p>